Les Mystères du Bagne

QUATRE ANS AVEC LES FORÇATS

x

Les "Incos" s'amusent

Les camps de répression sont parfois le théâtre de scènes extraordinaires et qui donnent à douter de la raison des individus qui en sont les tristes acteurs, car le seul résultat qu'ils obtiennent, c'est d'aggraver encore leur situation déjà bien peu reluisante.

C'est presque toujours aux locaux disciplinaires que se passe la séance.

Pendant la sieste, alors que tout repose, et que seul, le surveillant de garde, assisté d'un porte-clefs, assurent la police du camp, un tapage infernal, éclate, accompagné de hurlements épouvantables.

Naturellement tout le monde accourt, attiré par un pareil tapage.

C'est un « Inco » qui se donne un peu de mouvement : il est en train de tout briser dans son cachot et avec les débris de son matériel frappe à tour de bras les cloisons de bois, en poussant des cris sauvages.

— Ouvrez-moi cette porte ! commande au porte-clefs le chef de camp.

La porte ouverte laisse voir un forcené, l'écume aux lèvres, les vêtements en lambeaux, brandissant au dessus de sa tête les morceaux de son baquet à eau et vomissant à pleine bouche l'ordre et l'insulte.

Maîtriser un pareil furieux n'est pas chose facile, et les portes-clefs commandés pour cette besogne ne s'en tirent pas sans quelques horions quelquefois, ils doivent engager une véritable lutte pour avoir le dessus.

Le résultat immédiat pour l'Inco, c'est la mise aux fers ou la camisole de force, jusqu'à son retour au calme.

3.650 jours de cachot

L'être le plus extraordinaire qui soit jamais passé en ces tristes lieux, c'est sans contredit le transporté Roussencq. Comme irréductible, à lui la palme ! Tous les motifs et tous les genres de punitions, il les a successivement épuisés. Enfin, résultat inéluctable d'une telle conduite, la réclusion cellulaire est venue couronner ses efforts.

Roussencq, en dix années de présence au bagne, réussit à atteindre l'effarant total de **trois mille six cent cinquante jours de cachot !**

Le plus fort, c'est qu'il refusait obstinément d'en sortir ! Au Quatorze Juillet il est d'usage de remettre un nombre considérable de punitions ; ce jour-là Roussencq sortait du cachot et le lendemain recommençait ses facéties.

Lui aussi donnait dans sa cellule ou dans son cachot d'extraordinaires séances qui ne se terminaient que par la mise aux fers ou la camisole de force.

Il avait, par dessus tout, une horreur insurmontable de toute espèce de travail, jamais il ne voulut rien faire et tous les essais tentés avec lui ne donnèrent jamais résultat.

— Roussencq ! vous irez au travail aujourd'hui.

— Non. Je ne veux rien faire, reconduisez-moi à mon cachot.

Certainement, cet homme ne jouissait pas de toute sa raison : depuis dix années, il était au pain sec — deux jours sur trois — enfermé dans un local obscur et ne voyant la lumière du jour que huit jours par mois.

Il sortit des Incorrigibles par la mauvaise porte et fut condamné à cinq ans de réclusion cellulaire pour voies de fait à agents de surveillance.

Venturi, le mangeur de crapauds

Venturi, une autre célébrité des Incos, a fait récemment sa soumission.

Cet homme déjà âgé, avait fait preuve d'une extraordinaire résistance physique et n'était pas à beaucoup près, aussi usé qu'il aurait dû l'être après un si long séjour dans les cachots. Il avait une assez drôle de manie. Lorsqu'il était à la corvée et qu'il pouvait s'emparer d'un crapaud, il l'éventrait et mangeait le foie de ce répugnant animal.

— Ça préserve des coups de lune et ça améliore la vue, disait-il.

Ce que les transportés appellent vulgairement « coup de lune » c'est l'héméralopie, affection causée par la grande anémie.

L'homme qui en est atteint voit très bien pendant le jour, mais dès la tombée de la nuit, il devient comme aveugle et presque incapable de se diriger.

Venturi ne devait pas être le seul dans ce cas, et c'est une croyance très répandue chez les vieux transportés que le foie de crapaud, mangé tout chaud, guérit les affections des yeux et empêche la vue de baisser chez les gens qui prennent de l'âge. Drôle de croyance, et surtout drôle de goût !

A vivre ainsi dans les cachots, dans les prisons, au régime du pain sec, deux jours sur trois, l'homme le plus robuste finit par dépérir, fatalement, et c'est la tuberculose, la cachexie ou le scorbut qui ont le dernier bot.

Un des bandits les plus redoutables des bagnes guyanais, le fameux Isméotari, en faisait lui-même l'aveu.

Cet homme, jeune encore, au corps d'athlète, représentait la brute sanguinaire dans toute l'acception du mot. Démié de tout sentiment humain, il ne connaissait qu'un sujet de conversation : le couteau et la manière de s'en servir.

Maintes fois évadé, il avait toujours été repris et ne comptait plus les condamnations que lui avait infligé le Tribunal Maritime. Il s'en fallut de peu qu'au cours d'un de ses récents voyages à Portomaribo, capitale de la Guyane hollandaise, il n'allât faire connaissance avec la potence du bourreau hollandais, ce qui eut heureusement mis fin à une bien belle carrière !

Un jour à la visite du médecin, il se mit à tousser : et, comme celui-ci, après l'avoir ausculté, le questionnait, il répondit :

— Oh ! pas la peine de s'en faire, je sais ce que j'ai, je m'en vais de la caisse (poitrine). Que voulez-vous, à force de rouler de cachot en cellule, il faut bien que ça casse !

(à suivre). **Jean NORMAND.**

EN DEUX LIGNES

Paris. — MM. Herriot et Dunand, ministre suisse, ont signé compromis arbitrage zones franches.

— Après examen viscères M. Buloz, ex-préfet Vienne, on conclut à une mort naturelle.

— Président du Conseil a offert déjeuner, honneur prince de Siam.

Des Rhumatisants

nous écrivent chaque jour

« *Je souffrais jour et nuit, vous m'avez complètement guéri* »

« Cher Docteur, COMPLETEMENT GUERIE D'UN RHUMATISME TRES DOULOUREUX qui me prenait TOUTES LES JOINTURES, COUDES, GENOUX, PIEDS et surtout les mains toutes difformes, je tiens à vous dire toute ma reconnaissance. JE N'AVAIS PAS UNE HEURE DE REPOS, SOUFFRANT JOUR ET NUIT. Assise, je ne pouvais plus me relever. MES DOIGTS NE MARCHAIENT PLUS, la main RESTANT OUVERTE, aussi ne pouvais-je plus rien saisir de mes doigts, tout travail m'étant rendu impossible. J'avais bien du mal à tenir ma fourchette pour manger.

N'ayant plus rien ressenti depuis le 15 juin, cela fait un temps suffisant pour que je me considère comme bien guérie et je vous remercie du fond du cœur. Non seulement JE NE SOUFFRE PLUS et me SERS SANS GENE de TOUTES MES ARTICULATIONS, mais j'ai repris forces et appétit et tout mon état général est maintenant excellent. » Signé : Dubar Suzanne, 20, rue Lamartine, Wasquehal, près Lille

Voici l'automne qui ramène les jours humides et pluvieux, si redoutés des rhumatisants. C'est la saison où, autrefois, les malheureux qui souffraient de cette si pénible maladie, restaient enfermés près du feu, prenant force potions et enduisant de pommades leurs membres douloureux. Et tous ces soins ne servaient à rien.

Heureusement, la science médicale a fait des progrès. Un nouveau traitement, rapide et efficace, permet maintenant d'attaquer le mal à sa racine et donne de très belles guérisons, même dans des cas où tout avait échoué. Ceux qui souffrent ne doivent donc plus désespérer.

Ce traitement s'applique à toutes les manifestations de l'arthritisme : rhumatismes musculaires et articulaires, goutte, sciatique, arthrites, lumbagos, névralgies faciales, douleurs intercostales.

Ce traitement est celui pratiqué par l'Institut Anti-Arthritique, 67, rue Barthélemy-Delespaul à Lille. Il n'est pas douloureux et ne gêne pas le malade dans ses occupations. Il convient aux jeunes gens comme aux personnes âgées. Le prix de la consultation n'est que de dix francs.

L'Institut est ouvert tous les jours de 9 h. 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Le Dimanche, de 8 h. 30 à 12 heures.

Prendre le car D à la gare et descendre rue Barthélemy-Delespaul.

A LA DEMANDE DE NOMBREUX MALADES DE LA REGION DE VALENCIENNES, L'INSTITUT ANTI-ARTHRITIQUE DONNERA EXCEPTIONNELLEMENT QUELQUES CONSULTATIONS A L'HOTEL DE FLANDRE A VALENCIENNES, LE VENDREDI 7 NOVEMBRE, DE 10 HEURES A 12 HEURES ET DE 14 HEURES A 16 HEURES; LE DIMANCHE 9 NOVEMBRE, DE 15 HEURES A 17 HEURES; LE MARDI 11 NOVEMBRE, DE 10 HEURES A 12 HEURES ET DE 14 HEURES A 16 HEURES FERMÉ A LILLE AUX MEMES JOURS ET AUX MEMES HEURES

9610

Le procès de Quimper

Malgré un témoignage accablant, Seznec persiste à tout nier

Quimper, 30. — Au cours de la première audience du procès Seznec, Mᵉ Pouliquen, le notaire de Pont l'Abbé s'est étendu sur les relations de l'inculpé et de son beau-frère Quemeneur la victime.

Il affirme que M. Quemeneur ne savait pas taper à la machine à écrire.

En ce qui concerne le chèque barré, Mᵉ Pouliquen explique qu'il lui fut envoyé à Paris non barré. Ce n'est que plus tard, par prudence, que ce chèque fut barré par l'établissement de crédit lui-même.

A deux questions de l'avocat général, Mᵉ Pouliquen précise que c'est bien Seznec qui téléphona à Quemeneur et non Quemeneur qui appela Seznec au téléphone avant le départ pour Paris. Quant aux affaires d'automobiles destinées à la Russie, elles étaient si bien présentées que d'autres plus malins auraient pu s'y laisser prendre. (Mouvement).

Après l'envoi du chèque, Mᵉ Pouliquen se trouva en présence de Seznec qui lui déclara : « Ah je savais que Quemeneur vous avait demandé un chèque de 50.000 francs ». Ainsi a déclaré le témoin, l'inculpé me précisait la somme avant que je la déclare moi-même. (Longue sensation).

Le président du Fresnel demande au témoin de répéter cette déclaration :

— Jurez-le dit-il.

M. Pouliquen lève la main et simplement mais avec fermeté :

— Seznec, demande le président, qu'avez-vous à répondre ?

Seznec s'est levé. Il regarde une fois le témoin puis il détourne la tête, et, avec son assurance habituelle :

« Je n'ai jamais prononcé la somme du chèque. Ma déposition à ce sujet, est formelle. Je n'ai pas à y revenir. (Mouvement). »

Mme Seznec veut innocenter son mari

Voici Mme Seznec, femme de l'inculpé qui se présente à la barre.

Elle a menti aux policiers mais par amour propre. Ma chambre n'était pas faite quand ces messieurs sont venus pour la perquisition, déclare-t-elle, alors je les ai envoyés au grenier en leur disant que la boîte aux dollars était là. Son mari avait des procès stupides (sic) parce qu'on lui en voulait, mais sa situation de fortune était excellente. Son mari est parti avec la boîte aux dollars et quand il est revenu, il ne l'avait plus, mais il avait acheté la propriété de Trannez à M. Quemeneur. (Rires).

A propos de la promesse de vente, Mme Seznec affirme avoir vu les sous-seings et que la police lui a déclaré : « C'est vous qui les avez faits ».

Le président interroge Mme Seznec.

Votre mari à son retour vous a parlé de Houdan.

— Oh ! Je n'en sais rien, réplique Mme Seznec je ne me souviens plus. D'ailleurs on ne vous dit que des mensonges et vous m'interrogez, mais vous ne me croyez pas. (Hilarité).

On parle ensuite de la découverte de la machine à écrire. « Les policiers m'ont traitée de voleuse et m'ont annoncé que j'irais au bagne déclare la femme de l'inculpé. Ensuite elle nie systématiquement tous les faits et répète d'une façon générale ses premières déclarations.

La Journée Sportive

CYCLISME

Les Reliability Trials du "Réveil du Nord"

du 9 au 23 Novembre

Ces derniers jours nous avons reconnu une grande partie des itinéraires. Nos dévoués rédacteurs, correspondants, ainsi que les sociétés sportives, se sont entièrement mis à notre disposition et tous dans leur sphère respective, s'emploient à l'organisation.

Une telle épreuve, demande de nombreux concours. Partout où nous sommes passés, nous avons reçu le plus chaleureux accueil, nous devons citer principalement la région minière, où on se prépare le 11 novembre (jour férié) à recevoir les valeureux concurrents.

LES CONTROLES

Nous publions ci-dessous, la liste des contrôles du premier itinéraire : Fives, M. O. Lepoutre, rue Eugène-Jacquet ; Ascq : M. Lauten, croisement de la route Paris-Roubaix ; Cysoing : M. Manche, 3, rue Demesmay ; Saint-Amand : café des Sports, 23, Grande-Place ; Odomez : M. Lepiat, café de la Mairie ; Vieux-Condé : M. Marissal, rue Victor-Hugo, face à la Mairie ; Condé : M. Rousé, Grande-Place ; Fresnes : M. Letot, café de la Place, siège du F. C. Fresnois ; Bruay : M. Demade, route Nationale ; Valenciennes : M. Halloy, 14, avenue de Condé ; Pont-à-Marcq : M. Pollet, angle de la Grande-Rue et de la rue d'Orchies ; Ronchin ; M. Thibaut, Grande Route.

Deuxième itinéraire : Lomme : M. Lemahieu, avenue de Dunkerque ; Armentières : M. Verroede, rue de Lille (Pont d'Estaires) ; Merville : M. Breton (Deux Ponts) ; Hazebrouck : M. Verknock, 72 rue de la Clef ; Sylvestre-Cappel : M. Boutillez angle de la rue d'Hazebrouck et de la Route Nationale.

Armentières (deuxième passage), M. Dhults, faubourg de Dunkerque.

Houplines : M. Léon Denys, 110, rue d'Ypres ; Pérenchies : M. Perrain, rue Carnot.

LES ENGAGEMENTS

Nous tenons à rappeler aux constructeurs que les engagements seront clos mercredi 4 novembre à 20 heures, aussi les prions-nous de nous envoyer dans le plus bref délai leur engagement accompagné de la description complète de la machine ainsi que son prix de vente.

Les engagements sont reçus tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures, dans les bureaux du « Réveil du Nord » 186 bis, rue de Paris, Lille (service sportif)

FOOTBALL-ASSOCIATION

Les rencontres du 2 Novembre

Cercle Sportif Lillois, équipe 2 contre A. S. d'Harnes 1, sur le terrain de cette dernière, match amical. Rendez-vous des équipiers à 10 heures au siège.

Equipe 2 contre Etoile Club Lillois 3, les équipiers convoqués sont priés de se trouver au siège à 9 heures.

Etoile Sportive de Bully contre Amicale Club des Arts de Roubaix.

Profitant d'un dimanche libre, l'E. S. B. a fait appel pour lui donner la réplique à l'excellente équipe de l'Amicale des Arts. Match certainement très intéressant les deux « onze » étant l'un et l'autre second du classement de leur groupe en championnat, l'un B terrien, l'autre B maritime.

Nul doute que les nombreux amateurs de ballon rond se rendront au terrain du boulevard des Ateliers pour applaudir les deux équipes en présence. Le coup d'envoi sera donné à 14 h. 30.

E. S. B. 1 B contre U. S. de Saint-Pol, à 13 h. à Bully.

E. S. B. 3 contre A. S. Courrières à 13 h. à Bully.

E. S. B. 2 contre Saint-Pol à Saint-Pol à 15 h. Départ pour les équipiers par le train de 11 h. 18.

Etoile Club Lillois 1 contre Olympique Amandinois 1 à 15 h. à Saint-Amand. Rendez-vous à 10 h. 45, gare de Lille, salle des Pas-Perdus.

Etoile Club 2 contre Sainte-Barbe d'Oignies 2 à 9 h. à Oignies. Rendez-vous à 7 heures précises, place de la Gare.

Etoile Club 3 contre Cercle Sportif Lillois 2 à 10 heures, Esplanade. Rendez-vous au siège à 9 h.

Etoile Club 4 contre Athlétic Club Lambersart 2 à 8 h. 30. Esplanade. Rendez-vous au siège à 7 h. 45.

LE GRAND MATCH DIEPPE-LILLE

Les Dieppois, sous la direction habile de M. Desjardins, le nouveau membre du bureau de la 3 F. A. ancien équipier premier du Football Club Dieppois et du Football Club Rouennais, ont pris une grande notoriété dans le football français depuis la guerre.

Chez eux, ils sont considérés comme imbattables et si les Lillois, au début de la saison, ont pris le meilleur sur Dieppe, c'est qu'ils avaient déjà rencontré Saint-Gilles et Gand tandis que Dieppe n'était pas encore en forme.

Mais, depuis, ils ont été imbattus dans le Challenge « Sombreux » que détient pour cette année et jusqu'à présent, l'Olympique Lillois.

Depuis, Dieppe a modifié son équipe et sa ligne d'avants et le choc entre Dieppois et Lillois sera des plus intéressants.

L'Olympique Lillois, privé de Graveline, présentera l'équipe suivante : but, Vandeputte ; arrières, Gauthier, Duponchel ; demis Dhaveloose, Buzza, Fenez ; avants, Deschamps, Frizot, Ryssen Batteau, Baehni.

C'est le 6 janvier, l'an dernier, que Dieppe vint triompher en huitième de finale, de l'Olympique Lillois sur le terrain de ce dernier.

Le match sera arbitré par M. Boitiaux.

Cette rencontre aura lieu samedi, jour de la Toussaint, au terrain de l'avenue de Dunkerque à 14 h. 45.

LE CHALLENGE DES CARABINIERS DE BILLY-MONTIGNY

Dimanche 2 novembre aura lieu à Billy-Montigny un match comptant pour le Challenge de la section de football des Carabiniers de Billy-Montigny.

Ce match mettra aux prises l'excellente équipe de l'Excelsior Club de Tourcoing et l'équipe 1 A des C. B. M. Nous rappelions aux fervents du ballon rond que l'année dernière, en Coupe de France, l'Excelsior ne fut éliminé par le Red Star, à Paris, que par 2 buts à 1, après prolongations : c'est dire toute la valeur de l'équipe que nous auront l'occasion d'applaudir dimanche. Le coup d'envoi sera donné à 14 h. 30 précises.

Les 12 bronzes constituant la récompense du Club et des équipiers vainqueurs du Challenge sont exposés chez M. Claes, rue de la Gare, à Billy-Montigny.

DEMANDES DE MATCHES

Sport Ouvrier Lillois 1 demande match, dimanche 2 novembre, écrire d'urgence 42, rue d'Arcole, Lille.

Racing Club Louis Nicolle demande matches le 9 novembre pour ses équipes 1, 2, 3, et dimanches suivants : Equipe juniors le 30 novembre. Ecrire au secrétaire, 26, rue du Marais, Canteleu-Lomme.

Les C. B. M. 1 B demandent match sur leur terrain le 9 novembre contre équipe correspondante ou première série B. Retour à fixer. Ecrire à M. Leleux L. secrétaire de la section de football des C. B. M. à Billy-Montigny.

Union Sportive d'Auchel 1 demande match sur terrain adverse le 9 novembre contre indemnité ou promesse de retour avec bonne équipe de formation ou de division d'honneur.

Les équipes 1 B et 2 de l'U. S. A. et 1 et 2 de la section polonaise sont également libres pendant la saison.

Pour conditions, écrire à M. Le Brun, rue du Temple, Auchel.

Section Polonaise de l'U.S.S. Auchel, demande matches pour toute la saison aller et retour, ou simplement aller contre légère indemnité.

BOXE

LE GALA DE SAINT-AMAND

Le quatrième gala que le Cercle Athlétique Amandinois organise le dimanche 9 novembre en matinée au théâtre municipal est d'avance assuré de remporter un gros succès.

Le grand combat se disputera entre Blampain, la révélation nordiste, vainqueur de 27 combats sur 29 livrés et Nion de Paris, qui vient d'être opposé à Paul Fritch, champion du monde olympique. Nion compte des victoires sur Youyou, Reby, Young Francis, etc. Cette rencontre soulève dans les milieux compétents de nombreux commentaires.

Que fera Blampain contre un si rude adversaire?

LES DEFIS

Le professeur Galesmes, qui dirige le Boxing Club de Grenay, relève au nom de ses élèves les défis suivants : Julien Coyez contre Delevry : A. Coyez contre Legrand. Lui écrire pour toutes conditions.

Marcel Lairs, 55 kilos, poids plume, lance un défi à Devos et Kid Robert.

Ecrire à M. Jules Hazebrouck, manager, rue des Promenades, Armentières.

PRÉPARATION MILITAIRE

LES DELEGUES DE LA FEDERATION NATIONALE REÇUS PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Président de la République a reçu M. Lucien Lattès, président et les membres du Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Sociétés d'Education physique et de Préparation militaire de France et des Colonies, ainsi que M. Pannard, président et M. Henri Hézard, secrétaire général du Comité régional du Nord.

Le Président de la République s'est particulièrement intéressé aux résultats obtenus par la Fédération dans le Nord, et a promis de se faire représenter au prochain concours régional qui aura lieu à Douai en avril 1925.

AUTOMOBILISME

Le Salon de l'Automobile

La deuxième série du Salon, consacrée aux véhicules industriels se terminera, ce soir. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que les nombreux exposants, se retireront satisfaits des affaires conclues, ou des marchés traités. Comme nous l'avons dit c'est principalement les stands de constructeurs de véhicules industriels, agricoles, qui ont reçu le plus de visiteurs.

HIPPISME

COURSES A AUTEUIL

1re COURSE. — 1. Holbeach, J.-B. Le Provost, G. 650.00, P. 65.00 ; 2. Gribouille, R. Head, P. 18.00 ; 3. Helsingfors II, F. Romain, P. 14.00.

2e COURSE. — 1. Little Palace, L. Duffourc, G. 54.50, P. 25.00 ; 2. Victorieux, Delfarguiel, P. 29.50.

3e COURSE. — 1. Rocking Chair, F. Hervé, G. 74.00, P. 39.50 ; 2. Sorgho, L. Duffourc, P. 35.00.

4e COURSE. — 1. Crindal, Caron, G. 51.00, P. 24.50 ; 2. Vitrail, P. Tribaut, P. 23.50.

5e COURSE. — 1. Saint-Domingue, L. Loiseau, G. 17.50, P. 15.00 ; 2. Périclès, R. Petit, P. 73.00.

6e COURSE. — 1. Rabiauteur, Duffourc, G. 57.50, P. 31.00 ; 2. Turbulent II, M. R. Petit, P. 29.00 ; 3. Calatrava II, Dubreuil, P. 58.00.

Une cheminée d'usine s'est écroulée à Bailleul

TROIS MAÇONS BLESSÉS

Un terrible accident s'est produit jeudi à Bailleul. Trois maçons Jules Vandecaveye, 52 ans, demeurant à Lille ; son fils Georges, 16 ans, et Arthur Devos, 28 ans, domicilié à Roulers, travaillant tous trois au compte de M. Herman, entrepreneur, étaient occupés à achever la construction d'une cheminée de vingt mètres de hauteur au tissage de M. Jean Bernaert, rue de la Gare.

Il était environ 10 h. 30, Devos se trouvait sur l'échafaudage, plaçant les derniers tas de brique au faîte de l'énorme colonne ; tandis que Vandecaveye père et fils étaient occupés à construire la maçonnerie du bâtiment destiné à abriter la chandière, au pied même de la cheminée, lorsque soudain la maçonnerie de celle-ci se désagrégea et des morceaux énormes de briques s'écroulèrent.

Au bruit de la catastrophe, tout le personnel de l'usine accourut, M. Jean Bernaert le premier. On chercha aussitôt à dégager les ouvriers, blessés tous trois.

Arthur Devos qui avait été précipité de vingt mètres de haut avec son échafaudage fut trouvé avec la jambe fracturée et des contusions graves.

Jules Vandecaveye avait été blessé à la tête, et aux pieds et sur tout le corps.

Son fils Georges, plus gravement atteint avait reçu un amas de briques sur le corps ; il gisait recourbé, à moitié enseveli sous les décombres, sans connaissance. Le pauvre garçon avait le crâne fracturé et peut-être les membres brisés.

Quand on les eut dégagés, ils reçurent les premiers soins de M. le docteur Bels, puis furent transportés, en automobile, à l'hôpital d'Hazebrouck.

Les deux maçons, bien que gravement blessés, ne sont pas en danger ; mais le jeune manœuvre n'a pas encore repris connaissance et son état laisse peu d'espoir.

Jules Vandecaveye est père de quatre enfants. Devos est célibataire.

Les causes de la catastrophe sont vraisemblablement dues aux pluies persistantes qui ont empêché la dessiccation du mortier. La cheminée effondrée avait été commencée au début du mois d'octobre.

Les blessés sont actuellement soignés par M. le docteur Samsoen.

EMPLOI POUR BLESSÉ DE GUERRE

Le Préfet du Nord donne avis de la vacance d'un emploi de commis aux écritures de la Section de Roubaix, au service municipal des eaux de Roubaix-Tourcoing. Traitement de début, 4.920 francs ; 3 ans, 5.320 francs ; 6 ans, 5.820 francs ; 9 ans, 6.320. Supplément temporaire variable ; actuel, 3.468 francs. Les demandes doivent parvenir avant le 29 novembre.

Collision près de Senlis

Quatre employés furent ensevelis sous les débris d'un wagon

Senlis, 30. — Le train de voyageurs 3699, parti de Paris à 17 h. 35 et arrivant à Crépy-en-Valois à 19 h. 46, est entré en collision près de la gare avec le train de marchandises 7409, resté au signal carré, mais couvert cependant par les signaux réglementaires.

On ignore pourquoi le mécanicien a brûlé les signaux. Peut-être ne les a-t-il pas aperçus ? Un wagon de deuxième classe suivant immédiatement le fourgon de tête du train de voyageurs fut projeté hors des rails et complètement démoli.

Sous les débris étaient ensevelis trois employés de chemin de fer et un postier, tous quatre plus ou moins grièvement blessés.

L'employé des postes, M. Fouquoire, 66 ans, a les jambes fracturées et de multiples et graves contusions. M. Pottier, conducteur du dépôt de Chantilly, a une fracture du crâne. MM. Fouquoire et Pottier ont du être transportés d'urgence à l'hôpital Lariboisière, à Paris. M. Ségard souffre d'une blessure à la jambe droite par fracture probable du fémur. M. Belleville est blessé sérieusement au poignet.

Tribune de l'Enseignement

L'élection du Délégué au Conseil départemental

IL Y A BALLOTTAGE

Hier a eu lieu à la Préfecture du Nord, le dépouillement du scrutin de l'élection d'un des délégué des instituteurs au Conseil départemental en remplacement de Delourme, élu député. M. Gimat, conseiller de préfecture, présidait cette opération

Le dépouillement a donné les résultats suivants : Inscrits : 1.516 ; votants : 1.266.

MM. Caillièret	485	voix
Leriche	394	»
Lesur	358	»
Divers	3	»

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il y a ballottage.

Un second tour de scrutin sera donc nécessaire. Il y sera procédé le mardi 4 novembre prochain. Le dépouillement de ce scrutin aura lieu le jeudi 6 novembre.

A la suite de la proclamation de ces résultats, le Conseil syndical du syndicat des membres de l'enseignement laïque du Nord s'est réuni à la Bourse du Travail, et a adopté l'ordre du jour suivant :

« Après avoir pris connaissance des résultats du premier tour de scrutin :

» Considérant que le candidat de l'Amicale est nettement infériorisé et que son succès n'est plus possible, que par suite la lutte est circonscrite aux deux tendances qui se réclament du syndicalisme.

» Décide bien qu'il soit dans l'impossibilité de lancer un appel par circulaire de maintenir la candidature du camarade Leriche sur laquelle doivent se porter les votes des collègues nettement syndicalistes, et déclare répudier les suffrages amicalistes. Le Conseil syndical ».

La femme, le mari et l'...avocat

Petite affaire délicate qui fait scandale au Barreau de Lille

On parle beaucoup en ce moment, sous le manteau, au Palais de Justice, et principalement au Barreau, d'une affaire très délicate dans laquelle est impliqué, un jeune avocat, Mᵉ F..., que le Conseil de l'Ordre vient d'ailleurs de rayer de ses cadres pour une période d'une année.

Comme dans toutes les pièces modernes qui se respectent, cette affaire comporte trois personnages principaux : Le mari, M. X..., négociant lillois très connu, en instance de divorce ; sa femme, une jolie personne, très coquette et enfin le troisième personnage, qui n'est autre que Mᵉ F...

Un « don » in extrémis ?

Donc, ces temps derniers, Mme X..., qui s'était réfugiée chez Mᵉ F..., subissait une grave opération, qui la mettait à deux doigts de la mort. Se croyant perdue, elle remit à Mᵉ F... qui était aussi, paraît-il, son conseil dans son affaire de divorce, une centaine de mille francs de bijoux, appartenant à la communauté.

Mᵉ F... accepta de garder ce dépôt. Mais, le mari, M. X... ayant eu vent de cette affaire, s'en alla trouver M. Fieffé, procureur de la République, à qui il conta sa mésaventure. M. Fieffé, tous renseignements pris, entretint de ce cas Mᵉ Gayet, bâtonnier du barreau de Lille. C'est alors que le Conseil de l'Ordre, après enquête, décida de suspendre Mᵉ F... de ses fonctions pendant un an.

Un double appel

L'avocat suspendu, protesta de toutes ses forces, excipa de sa bonne foi et montra même un papier authentique par lequel Mme X... déclarait lui remettre les bijoux en question pour les faire tenir, après son décès, à son mari, si toutefois elle mourait des suites de son opération. Exception était faite pour une bague d'une valeur de 25.000 francs que Mᵉ F..., était prié de garder pour son usage personnel.

Malheureusement, il a été établi que cette bague appartenait en propre à M. X...

Bref, l'avocat suspendu, fit appel de la décision rendue contre lui par le Conseil de l'Ordre du Barreau de Lille, tandis que de son côté, M. Le Marc-Hadour, procureur général à Douai, en faisait autant, mais dans un esprit tout à fait différent.

En attendant que la Chambre d'appel de Douai se réunisse en Chambre correctionnelle, pour statuer sur le cas de Mᵉ F..., les bijoux, objets du litige, ont été saisis et déposés en l'étude d'un notaire.

D'ici quelques semaines, nous serons définitivement fixés.

DERNIERE HEURE

L'équilibre du Budget de 1925

M. Clémentel a exposé dans quelles conditions il se présentera

Paris, 30. — M. Clémentel, ministre des Finances, a été entendu cet après-midi par la Commission des Finances de la Chambre des députés à laquelle il a exposé les conditions nouvelles dans lesquelles se présentera l'équilibre du projet du budget de 1925, après incorporation des propositions du gouvernement relatives : 1° à l'augmentation des pensions de guerre ; 2° à la révision générale des soldes et traitement du personnel de l'Etat.

La majoration des pensions de guerre

La majoration proposée pour les pensions de guerre sera d'un taux uniforme quel que soit le grade de l'intéressé (ou mari ou descendant).

Pour les invalides, les suppléments proposés seront dégressifs. Les grands invalides, en raison des avantages qui leur ont déjà été accordés ne profiteront pas des avantages du projet actuel.

Quant à ceux dont l'invalidité est comprise entre 85 et 100 pour cent, ils n'en profiteront que partiellement.

Aux majorations pour enfants, s'ajouteront des suppléments calculés suivant les mêmes principes.

Les pensions des veuves et les allocations d'ascendants, seront majorées dans la proportion d'accroissement du coût de la vie, sur la base des pensions et allocations accordées aux veuves et ascendants des soldats.

Le montant de la dépense est évalué pour 1925 à 550 millions.

Les six mille francs des fonctionnaires

Pour ce qui est de la révision des soldes et traitements des personnels de l'Etat, M. Clémentel, dès le début des études relatives à cette question avait inscrit en dépense dans son projet de budget une somme provisionnelle globale de 700 millions.

Le gouvernement s'est arrêté à une échelle allant pour les fonctionnaires civils, de six mille à la base à 40.000 au sommet.

Echelle correspondante pour les militaires de carrière

Une échelle correspondante a été adoptée pour les militaires de carrière

L'indemnité exceptionnelle de cherté de vie de 720 francs est supprimée pour les civils, comme pour les militaires.

Les mesures fiscales envisagées

Le total des charges incombant au budget général de 1925 du fait de la révision des soldes et traitements s'élèverait à 840 millions ; 100 millions d'économies seraient réalisés par la suppression d'un nombre de fonctionnaires suffisant.

Afin de maintenir l'équilibre du projet de budget, le Ministre des Finances propose les mesures fiscales suivantes :

1° Relèvement du taux de la taxe de transmission sur les titres au porteur et du taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières étrangères.

Le produit à attendre de cette majoration de tarif est évalué à cent dix millions.

L'impôt sur le revenu frappant ces dernières valeurs serait relevé de 14,40 à 20 %. Nouveau rapport au trésor de 110 millions environ.

2° **Relèvement du droit de consommation** sur l'alcool : de 1150 fr. à 1250, décimes compris. Nouveau produit estimé à 130 millions. Soit un total de 350 millions.

L'excédent de recettes du budget serait donc porté à 388 millions.

Bref, l'équilibre des recettes du projet de budget général se traduira par un excédent.

La réintégration des Cheminots

UNE INTERVENTION DE M. HERRIOT PERMET BEAUCOUP D'ESPOIRS

Paris, 30. — M. Herriot, M. Peytral et les présidents des Compagnies de Chemins de fer ont examiné la question de la réintégration des cheminots.

A la suite des déclarations du Président du Conseil, les représentants de Compagnies ont accepté pour tous leurs services, sauf pour les ateliers remis à l'industrie privée, de procéder à une dernière révision des dossiers, de ceux de leurs anciens agents commissionnés qui ont participé au mouvement de 1920.

A cette intention, les directeurs examineront avec bienveillance les demandes que les intéressés leur adresseront avant le 1er décembre prochain.

LA JUSTICE GRECQUE ACQUITTE UNE FRANCAISE ACCUSÉE D'ASSASSINAT

Athènes, 30.— La nommée Marguerite Wallon, belge, sujette française, accusée d'avoir tué l'étudiant Calomiri, âgé de seize ans, qui l'aimait a été acquittée. Les débats du procès ont duré douze jours.

UN MÉTRO A MOSCOU

Londres, 30 — On mande de Moscou au « Daily Express » que le Soviet de Moscou a décidé de construire un chemin de fer souterrain dans la capitale rouge, d'augmenter le nombre des taxis et d'améliorer le service d'automobiles.

FEUILLETON DU 1er NOVEMBRE 1924. — N° 13

Le mort qui est mort

PAR

ALBERT BOISSIERE

— Lui ? Mais qui, lui ?

— Oh ! je ne peux pas me tromper, bégaya-t-elle... J'ai reconnu sa valise, en peau de truie... avec ses initiales P. L. J'en suis sûre... j'en suis sûre... Et son complet bleu à carreaux... C'est lui !... c'est lui !...

Je haussai les épaules :

— Tu es folle, ma pauvre Fanny ! C'est ta nervosité extrême qui te joue d'aussi vilains tours !... Et ta terreur est absurde, voyons !... Tu sais bien...

Je n'osais pas lui dire : « Tu sais bien qu'un homme ligoté de main de maître, qu'on envoie à fond de cale avec un joli caillou de cinquante kilos en guise de boulet ne revient pas sur l'eau la semaine suivante pour prendre un train de plaisir ? »

Elle me supplia presque...

— Va voir !... Va voir !...

Je haussai de nouveau les épaules avec le mépris de sa terreur imaginaire...

— Va voir ! Je serai plus tranquille ! répéta-t-elle...

Je me levai pour arpenter les couloirs. Naturellement, je ne trouvai trace nulle part, ni dans les compartiments de notre wagon, ni dans celui de Luchon, de l'homme au complet bleu !

Mais ma curiosité allait tout de même être récompensée !...

Comme si cela ne suffisait pas de laisser Fanny apeurée et blême d'une frayeur stupide, dans notre compartiment, c'est moi qui allais bientôt le réintégrer, légèrement pâle et troublé, malgré l'empire que j'avais la prétention de garder sur moi-même.

— Tu es tout bouleversé, hein ? dit Fanny.

— Simplement ennuyé, répondis-je... Je t'invite à ne pas circuler dans le couloir et je te prie de garder ta voilette tout le temps du voyage...

— Tu l'as vu ?

— Il s'agit bien de ta sotte hallucination. Il s'agit de miss Arabella !

— De miss Arabella ?

— De miss Arabella, de son frère, le demi-aveugle et de sa belle-sœur Mrs Huntley, qui sont installés dans un compartiment pour Hendaye !... Pour rien au monde je ne voudrais que tu fusses reconnue !

— Sois tranquille, dit Fanny. Je ne bougerai pas de mon coin !

L'heure du départ approchait... Les voyageurs, pressés, affluaient dans les couloirs. Le rapide s'ébranla. Nous étions seuls dans notre compartiment. Je fis glisser la porte et tirai le rideau... Je je revins m'asseoir en face de Fanny.

— Ce fut elle qui, la première, parla.

— Pourquoi miss Arabella se trouve-t-elle précisément dans notre train? C'est de bien mauvais augure !

— Tu en veux donc à cette jeune fille ? demandai-je, d'une voix insinuante qui appelait les confidences.

— Je n'ai plus le droit de lui en vouloir, dit ma femme... Je n'ai plus aucun droit, moi, si ce n'est celui de penser que cette famille d'Américains te portera malheur !

— Je ne vois pas bien...

— Moi non plus !... C'est une vague intuition que j'ai comme ça ! Et puis, je sais ce que je sais...

— Qu'est-ce que tu sais, Fanny ?

— Rien !

— Si ! Tu t'imagines toujours que miss Arabella était ma maîtresse ?... Je n'ai pas à me justifier, mais je te donne ma parole que ce n'est point... Elle avait consenti à poser nue devant moi.

— Par amour de l'art ?... C'est entendu ! Est-ce aussi par amour de l'art qu'elle avait écrit ceci... sur sa carte trouvée dans la poche de ton pardessus, le soir tragique où... tu sais bien... ?

Et Fanny sortit de son sac le bristol de miss Arabella, ramassé sur ma tombe et abandonné dans mes vêtements quant j'avais sauté en chemise par la fenêtre de mon appartement.

Elle me tendit le carton où la jeune Américaine avait écrit : « A Claude Saint-Hélier, pour la vie ! »

— Ce n'est pas mon rôle de te demander des explications, d'ailleurs ! fit-elle d'une voix pitoyable... Au surplus, je savais à quoi m'en tenir, grâce à Mrs Huntley !

— Qu'est-ce qu'avait bien pu te raconter Mrs Huntley, après ma mort ?

— Ce n'est pas après, c'était avant !... Mrs Huntley était venue me trouver et m'avait suppliée de vous surveiller !

— Elle est un peu forte celle-là !

— Forte ou pas forte... l'événement lui donna assez raison, quand le scandale se produisit et que miss Arabella effrayée de ta syncope, si malheureusement pareille à une mort subite, se précipita toute nue dans les escaliers, en appelant au secours, et se donna ainsi en spectacle à toute la maison.

Je réfléchissais à toutes ces malencontreuses coïncidences, bien faites pour ternir la réputation de l'audacieuse jeune fille.

J'insistai, puisque Fanny était en veine de confidences...

— Et tu as revu Mrs Huntley après mes obsèques ?

— Oui, elle revint le lendemain, boulevard Berthier, m'apporter ses condoléances. Elle était extrêmement affectée !

— Plus affectée de ma mort que du scandale ?

— Peut-être bien !... Elle me dit que miss Arabella était une dévergondée et une folle... et que le malheur qui me frappait m'épargnait un autre malheur ! — Elle avait deviné toutes les intentions hypocrites de sa belle-sœur.

— Quelles intentions ?

— Elle m'assura qu'elle connaissait votre plan...

— Notre plan... notre plan ?

— Oui ! Tu avais l'intention de divorcer...

— Vraiment ?

— Et miss Arabella, contre la volonté de sa famille, t'aurait apporté en dot les quelques millions qui sont sa fortune personnelle !

J'étais stupéfié d'une aussi imprévue révélation ! Que signifiait une pareille fable ? En vérité, je ne comprenais pas !

Jamais, entre moi et la jeune sœur de Mr Huntley, il n'avait été question de flirt, d'amour sentimental d'une galanterie quelconque. A plus forte raison de divorce, de mariage tout ce tralala romanesque qui avait germé dans la tête montée de Mrs Huntley !

Assurément, à bien réfléchir, cette carte de miss Arabella, jointe à ses fleurs, sur mon mausolée, révélait peut-être, à la rigueur, une passion cachée de la jeune fille pour mon indigne personne. Encore qu'excentrique comme elle l'était, la suscription pouvait, tout aussi bien, n'être que l'expression d'un simple dérèglement d'imagination. Mais ce qui m'intriguait et ce qui m'inquiétait le plus, ce n'était pas l'attitude énigmatique de mon modèle, c'était l'attitude équivoque de sa belle-sœur, de cette Mrs Huntley que j'avais surprise, éplorée, en train de pleurer sur ma tombe et dont la conduite était au moins étrange !

Je n'étais certes pas assez fat pour me croire capable de susciter deux passions au lieu d'une ! Et je cherchai à éloigner de ma pensée — car j'avais bien d'autres soucis en tête — les figures troublantes de miss Arabella et de Mrs Huntley.

— Tout cela c'est de la pure blague ! fis-je en allumant une cigarette...

Et Fanny n'insista plus !

Après l'arrêt aux Aubrais, je mis la lumière en veilleuse et m'étendis sur la banquette pour y chercher un peu de repos !... Mais ce fut en vain !

Et quoique Fanny, pelotonnée dans son coin, me donnât l'exemple, en s'endormant presque aussitôt je ne pus réussir qu'à me bercer d'une vague somnolence que connaissent bien ceux qui ne peuvent fermer l'œil en sleeping et qui est plus fatiguant qu'une veille prolongée.

Dans mon esprit surchauffé dansaient des ombres noires... au roulis de l'express, miss Arabella, Mrs Huntley, Mr Huntley, l'homme aux yeux malades... et Dieu me damne !... l'ombre obsédante de Pierre Loiseau ! Et j'eus, parbleu, la même hallucination que Fanny : Je crus voir, entre mes paupières mi-closes, une ombre derrière la vitre du couloir, dans une fente du rideau mal tiré... une ombre qui nous fixait d'un œil perçant... l'ombre d'un voyageur, en complet à carreaux... l'ombre de l'homme que j'avais lâchement assassiné...

Sans plus raisonner avec mon hallucination, d'un bond, je fus sur mes pieds ! En deux enjambées, j'étais déjà dans le couloir du wagon...

Il n'y avait, dans l'étroit passage, que deux mélancoliques voyageurs qui fumaient placidement la pipe, appuyés à la longue barre de cuivre, les yeux fixés, dans la nuit devant le défilé incessant d'un paysage invisible. Je passai ma main sur mon front, comme pour bien me prouver que je ne dormais pas debout, et je rentrai dans notre compartiment en murmurant en moi-même : « C'est irritant, à la fin, et tout bonnement idiot de ma part ! »

J'avais, quand même, la langue sèche d'émotion... Fanny avait soif également... Nous descendîmes, à Saint-Pierre-des-Corps, prendre un bock au buffet.

Peu de voyageurs nous avaient imités... à pareille heure de la nuit. L'arrêt était court et la sonnerie d'avertissement du départ du rapide nous surprit comme on n'en finissait plus de me rendre ma monnaie. Nous n'eûmes que le temps de courir à toutes jambes sur le quai, le long de la rame, pour regagner notre wagon. J'avais à peine mis le pied sur le marchepied que je me retournai à l'appel d'un voyageur, resté en panne, et qui n'avait pas eu notre agilité...

Fanny, de même, s'était retournée.

— Oh ! dit Fanny dans une véritable cri d'effroi... Cette fois, je ne me trompe pas !... J'ai reconnu sa voix !

D'une bourrade je l'obligeai à pénétrer dans le tambour du wagon.

— Tu es plus folle que jamais ! dis-je, tout à fait irrité !

(A suivre).